



8 décembre 2009

Fête de l'Immaculée Conception

Tradition catholique

Selon la foi catholique traditionnelle, Marie n'a jamais connu le mal, ayant été conçue sans être marquée par le péché originel. C'est cette *immunité absolue* qui est appelée *Immaculée Conception*.

1854 : proclamation du dogme de l'Immaculée Conception

Le dogme de l'Immaculée Conception est proclamé par le pape Pie IX en 1854 : « La Bienheureuse Vierge Marie a été, au premier instant de sa conception par une grâce et une faveur singulière du Dieu tout-puissant, en vue des mérites de Jésus-Christ, Sauveur du genre humain, préservée intacte de toute souillure du péché originel. »

1858 : Lourdes et l'Immaculée Conception

Quatre ans plus tard, cette définition allait recevoir aux yeux du monde catholique une étonnante illustration : une jeune fille illettrée de 14 ans, totalement ignorante du vocabulaire théologique, allait en effet voir la Vierge lui apparaître et se présenter à elle comme étant « l'Immaculée Conception » ; c'était à Lourdes en 1858, et la jeune fille s'appelait Bernadette Soubirous.

Quel sens donne l'Église à l'Immaculée Conception ?

L'Église propose à ses membres de contempler en Marie la parfaite réussite de l'humanité telle qu'elle est voulue par Dieu. Le modèle auquel elle se réfère ainsi n'est ni un héros de guerre, ni quelque illustre savant ou artiste ; c'est une jeune fille qui a dit « oui » une fois pour toutes à Dieu, qui est restée fidèle à Sa parole et n'a jamais cessé d'avoir foi en Son Fils.

Célébrations dans les Sanctuaires

Lundi 7 décembre

21h00 : procession mariale aux flambeaux

Mardi 8 décembre

9h30 : messe internationale à la basilique Saint-Pie X, présidée par Mgr Jacques Perrier, suivie de l'Angélus à la Grotte

15h30 : chapelet à la Grotte

17h00 : louanges eucharistiques à la basilique Saint-Pie X

21h00 : procession mariale aux flambeaux